

ÇA S'EST PASSÉ EN MAI

Au sein de la commune



06/05/22 - Défilé de printemps de l'école

08/05/22 - Commémoration

22/05/22 - Parcours interactif en forêt de Moulière au profit de l'école J.Y Cousteau

22/05/22 - Sortie découverte du village de Château-Fromage organisée par le Patrimoine

Au sein de Grand-Poitiers

05/05 : Bureau Communautaire

11/05 : Séminaire

12/05 : Conférence des Maires

17/05 : Bureau Communautaire

RAPPEL

PANNEAU LUNIMEUX



Comme vous avez pu le constater nous avons un nouveau panneau lumineux mais aussi une nouvelle application **CITYALL**.

Vous pouvez la télécharger gratuitement sur vos smartphones et vous serez ainsi avertis de toute l'activité de la commune en temps réel.

RAPPEL

INSCRIPTION SCOLAIRE :

Votre enfant doit rentrer à l'école au mois de septembre 2022. N'oubliez pas de vous adresser à la mairie afin de retirer le dossier d'inscription scolaire.



Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de : Madame Claudine TERNY

Présidente de la troupe amateur de théâtre de Bignoux : CAP THÉÂTRE

Créée en 2016 par Claudine Terny, sur la commune de Bignoux, cette association regroupe 13 membres.

C'est à sa retraite en 2008, que Claudine décide de se lancer dans sa passion, le théâtre, et plus particulièrement la mise en scène.

Après une première expérience à Sèvres-Anxaumont (où elle crée Sèvres en Scène) et cinq pièces jouées, elle se tourne vers la commune de Bignoux pour y installer sa troupe.

Sous la dénomination de « CAP THÉÂTRE » (en référence notamment à ses trois membres fondateurs : Claudine, Patrick et Arthur), la troupe a déjà monté et présenté à ce jour quatre pièces :

-«**Variations énigmatiques** » d'Éric-Emmanuel Schmitt avec Patrick Bouet et Arthur Blanchard (pièce lauréate en 2017 au festival régional de Soyaux en Charente, puis prix du Public au festival national FESTHEA à Saint-Cyr-sur-Loire, et Prix du Public en 2019 aux Rencontres théâtrales de Mamers (72)).

-«**La leçon de danse** » de Mark St Germain Senga, avec Cécile Nail et Eric Gilard.

-«**La colère du tigre** » de Philippe Madral, un face-à-face entre Clémenceau et Monet, avec Patrick Bouet, Daniel Chevalier, Mireille Chevalier et Isabelle Tournié.

-«**Sur un air de Bignoux** », Revue chantée, créée en mai

1942 par Gustave Rambourg, réfugié mosellan à Bignoux de 1940 à 1945.

Ce spectacle a été monté en collaboration avec l'association Témoignages et Transmission du Patrimoine Bignolais, présidé par Chantal Brisson, à l'initiative du projet. Il regroupe 10 acteurs sur scène et un chœur d'une quinzaine de membres dirigé par Catherine Chubilleau. La plupart des participants sont habitants de la commune. Deux représentations ont déjà eu lieu le 19 et 20 mars 2022 à la salle socioculturelle de Bignoux et une 3^{ème} est envisagée le dimanche 27 novembre 2022, à Sèvres-Anxaumont, pour le festival « Coups de Théâtre ».

Afin de continuer tous ses beaux projets, la troupe est à la recherche de nouveaux membres, prêts à s'engager dans cette aventure, sur scène ou au sein de son bureau.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter sa présidente, Claudine Terny.



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux

Tél. : 05 49 61 21 91

Fax : 05 49 46 10 73

contact@bignoux.fr

www.bignoux.fr

: @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**

9h-12h & 14h-17h

Mardi : 14h-19h

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27

biblio_bignoux@yahoo.fr

Permanence d'accueil :

Mercredi : 10h-13h & 14h-19h

Vendredi : 15h-18h

samedi : 10h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53

site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :

14h-17h45

Mercredi et Samedi : 8h-11h45

Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 8h-11h45

Mercredi, Jeudi et Samedi :

14h-17h45

Saint-Julien l'Ars

Lundi, Mercredi, Vendredi et

Samedi : 8h-11h45 & 14h-17h45

Jeudi : 8h-11h45

Mise en Page :
Vanessa Valade
Responsable de la publication :
Emmanuel Bazile

La G@zette du Bignolas

Juin 2022

Édito du Maire

Chères Bignolaises, Chers Bignolais,

La fin de l'année scolaire pour nos petits Bignolais approche doucement mais sûrement. Elle s'accompagne des traditionnelles festivités auxquelles la population est chaleureusement invitée.

Nous espérons vous rencontrer en nombre lors du vide greniers, organisé par le Comité des Fêtes le 19 juin. Il ne faut pas oublier toutes les manifestations culturelles et associatives qui vont rythmer les semaines à venir (le concert de l'association « Si ça vous chante » le 11 juin, le concours de pétanque ouvert à tous les habitants le samedi 18 juin ...).

Celles-ci sont essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune et font de Bignoux un village où le vivre-ensemble prend tout son sens.

Cette période constitue le prélude aux vacances d'été. Prochainement, chaque administré va pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités après des mois difficiles liés au contexte sanitaire. Continuez à prêter la plus grande attention à la pandémie qui reste toujours présente.

Il me paraît important également d'évoquer les conditions climatiques du 22 mai dernier (orage, pluies abondantes et grêle). Nombre d'entre nous ont été touchés par ces intempéries et ont subi des dégâts importants sur leurs habitations et leurs véhicules.

Nous vous assurons tout notre soutien. Force est de constater que ces événements de plus en plus fréquents et soudains, nous obligent à être très vigilants si nous voulons sauver notre planète.

Par ailleurs, nous avons montré notre ambition de moderniser notre cadre de vie et ainsi avons le regard toujours tourné vers l'avenir. Notre priorité reste d'allier le développement contrôlé de nos infrastructures, de l'habitat et des services proposés aux Bignolais avec les atouts existants de notre territoire (la proximité de Poitiers, nos grands espaces verts, nos jardins partagés, nos actions en faveur de la biodiversité, nos sentiers et chemins de randonnées, la forêt en souffrance depuis quelques années). Mais c'est un exercice toujours difficile que de faire coïncider les équilibres financiers et de contenter le plus grand nombre.

Dans un registre différent, le processus démocratique continue avec les élections législatives qui se tiendront les dimanches 12 et 19 juin prochains. Au regard des études qui prédisent un taux d'abstention très élevé, je vous invite à venir nombreux pour exprimer votre voix. Les élus présents pour tenir les bureaux de vote vous y attendront.

Enfin, la commune a réalisé des efforts considérables pour développer nos canaux de communication à destination de la population afin de mettre à disposition les informations pertinentes dans les meilleurs délais (enfin nous essayons !!!). Je vous remercie par avance de vérifier régulièrement les actualités diffusées sur nos supports, cela permettra d'éviter les mécontentements de certains. D'ailleurs, j'ai le plaisir de vous informer qu'une réunion publique sera organisée en septembre prochain. Bien évidemment nous reviendrons vers vous pour les date, lieu et heure. Cette dernière portera sur le bilan de nos actions depuis notre élection et les projets à venir pour le reste du mandat. J'espère que vous serez nombreux à y participer.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent mois de juin.

Bien à vous,
Emmanuel BAZILE
Maire

RAPPEL

CONCOURS PHOTO



La commune lance un concours photo réservé aux habitants de la commune. Le thème est libre mais doit être en rapport avec la commune (animaux, végétaux, patrimoine, habitants...)
3 photos au format JPEG de bonne résolution par participant maximum.
Elles devront être envoyées à la mairie à contact@bignoux.fr au plus tard le 31.08.2022
La photo gagnante sera en couverture de l'agenda et sur le nouveau site et recevra un prix d'une valeur de 100€, la seconde un prix d'une valeur de 50€ et la troisième un prix

d'une valeur de 25€.

Inscription au concours obligatoire (avec cession de droit d'auteur et droit à l'image) à faire en mairie ou par demande à contact@bignoux.fr.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h ces jours-là.



NOUVEAU À BIGNOUX : LE FEU D' TRUCK.

Le Vendredi soir de 18h45 à 21h, venez retrouver « Le Feu D' Truck » place du marché

Vous pourrez y commander des burgers au porc et au poulet marinés, cuits au charbon de bois, ainsi que des frites maison.

Cuisinés uniquement avec des produits frais et le pain du jour, il est donc préférable de réserver.

Souvent renouvelée, la carte est faite au gré des envies et désirs de la clientèle

Contact : M. Lebeau Eric

Le Feu D' Truck : 06 19 62 75 69

www.facebook.com/Le-feu-dtruck-110852031439831



Le Carré Vert

Ruches communales : rencontre avec les apiculteurs : Patrice Barrat et Jean Pinaudeau.

Depuis le 27 mars 2018, deux ruches, peintes par les enfants de l'école, ont été installées sur la commune de Bignoux (sur le bord du chemin face au cabinet médical).

Ce projet mené en lien avec l'association ABELocales, s'intègre dans le dispositif « Mon Village, Espace de biodiversité ».

Ce sont les apiculteurs amateurs Patrice Barrat et Jean Pinaudeau qui s'investissent bénévolement dans ce projet communal en gérant les ruches et en récoltant le miel, 2 fois par an.

L'objectif de ce projet est pédagogique et non productif. Il est de sensibiliser les habitants à la fragilité des insectes et à leur importance dans l'écosystème.

Dans ce cadre-là, l'apiculture permet l'apprentissage du respect de la nature. La santé des abeilles est un excellent indice de la qualité de notre environne-

ment. On déplore la disparition de 80% des insectes en 30 ans et 30% des oiseaux en 15 ans. Moins d'insectes implique moins de fruits et légumes et donc en parallèle moins d'insectes implique moins d'oiseaux. On constate cependant une évolution dans les nouvelles générations, qui sont plus proches d'une nature de qualité. Les apiculteurs rappellent aussi qu'il ne faut pas opposer l'apiculture à l'agriculture, la situation restant difficile pour tout le monde.

Le miel récolté dans ces ruches communales est ensuite distribué gratuitement, parfois aux écoliers, aux élus locaux, au personnel et aux bénévoles de la commune.

Cette récolte permet ainsi de remercier les acteurs de la vie locale et de maintenir le lien social au sein de la commune.

A Bignoux, ils se réjouissent aussi de l'installation du jardin partagé à proximité des ruches. Initiative permettant à cet espace de devenir un lieu de rencontre et un espace de biodiversité.

La commune renouvelle donc sa reconnaissance à Patrice Barrat et Jean Pinaudeau pour tout ce travail accompli autour de ce beau projet.

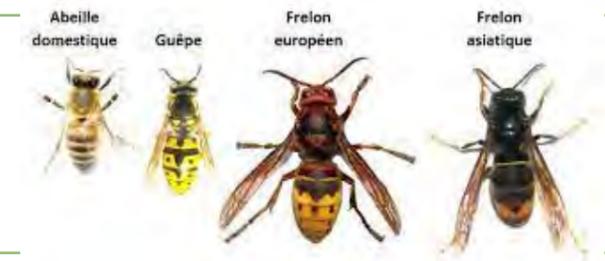
Contacts :

Patrice Barat : 06.13.59.70.31

Jean Pinaudeau : 07.89.82.40.68

SIGNALEMENT FRELONS ASIATIQUES :

Les frelons asiatiques sont des insectes nuisibles et particulièrement dangereux pour les abeilles. Il est donc important de signaler la présence d'un nid pour le faire détruire en contactant la mairie.



VIGILANCE PRÉLÈVEMENT D'EAU À PARTIR DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET ARROSAGE !!

Au vu de la situation hydrologique préoccupante, nous vous rappelons qu'il est important de limiter votre consommation d'eau potable au strict nécessaire et d'ainsi limiter les usages non prioritaires (arrosage, lavage des véhicules, remplissage des piscines...)

CANON EFFAROUCHEUR

Difficile ces dernières semaines de faire abstraction des détonations à répétition autour du village, les canons effaroucheurs sont à l'origine de ces bruits répétitifs et souvent incessants.

Le canon effaroucheur à gaz est un dispositif destiné à faire fuir les oiseaux dans un champ et protéger les récoltes, notamment en période de semis.

On va en trouver aux abords des cultures de maïs, de tournesol...

Il est constitué d'une bonbonne de gaz et d'un tube, comme un canon.

Automatique, l'engin émet des détonations qui sont déclenchées à intervalle régulier.

La puissance (donc le bruit) varie en fonction des dispositifs.

Le dispositif doit également être placé à au moins 250 ou 300m des habitations et orienté dans le sens inverse.

L'exploitant agricole doit prendre en compte le vent, les obstacles naturels ou non pour limiter la portée du bruit et la gêne pour le voisinage.

D'un autre côté, les agriculteurs qui voient leurs récoltes mises à mal et les semis parfois détruits en quelques jours seulement, cherchent un peu par tous moyens à protéger les cultures.

Ce choix du canon limite l'impact sur l'environnement contrairement à des solutions chimiques qui n'ont pas aujourd'hui prouvées leur totale efficacité.

Certaines autres solutions viennent en complément des canons comme les bandes réfléchissantes ou les bandes rouges et blanches, qui vont bouger avec le vent, faire du bruit et dont les couleurs ou la luminosité vont effrayer les oiseaux. Il existe aussi des drapeaux et d'autres sortes d'épouvantails.

Même s'il faut bien l'admettre, ces solutions restent peu efficaces.

L'exploitant agricole et la municipalité sont conscients des désagréments rencontrés et dans le même temps, nous souhaitons communiquer sur ces phénomènes ponctuels qui viennent parfois bouleverser la tranquillité de notre quotidien.



Le « Carrefour des Âges » est en mesure de vous proposer les activités suivantes :



- Initiation à l'informatique : tous les lundis de 14h à 16h à la salle socioculturelle (séances animées par 2 bénévoles) ;
- La marche « Les Flâneurs Bignolais » : tous les mardis et jeudis à partir de 9h l'hiver et 8h30 à partir du mois de mai. Rendez-vous au parking de la salle socioculturelle ;
- Art floral : une fois par mois le jeudi à 19h à la salle socioculturelle ; le tarif est de 26 € par séance (les fournitures étant incluses) ;
- Couture, broderie, crochet... tous les vendredis de 14h30 à 18h ;
- Un atelier jeux de société le mardi après-midi, tous les 15 jours ;

Pour y participer, il vous appartient de vous acquitter de la cotisation annuelle de 16 euros auprès de Jacques ROCHE au 06.09.52.04.95 ou de Didier ANGER au 06.98.43.43.02

Par ailleurs, nous organisons une sortie le 21 septembre 2022, Croisière/déjeuner sur la Charente (amis et famille sont les bienvenus) au prix de 79 €. Ce prix comprend : le voyage en autocar grand tourisme, la visite de cave et dégustation, le déjeuner avec boissons et la croisière sur la Charente en bateau électro-solaire (brochure ci-après). Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter d'ores et déjà, Jacques ROCHE au 06.09.52.04.95 ou Didier ANGER au 06.98.43.43.02.

Bien entendu, il n'est pas nécessaire d'adhérer au « Carrefour des Âges » pour participer à cette sortie.



Mercredi 21 Septembre 2022

Départ de Bignoux à 7 h 45 pour Saintes. Arrivée dans la région charentaise productrice de Pineau et Cognac.

Visite et dégustation dans une exploitation viticole avec son olambic.

Ensuite le Moulin de la Baïne vous accueillera pour le déjeuner dans un cadre exceptionnel en bord de Charente.

L'après-midi directement du restaurant vous embarquerez à bord du nouveau bateau de croisière « Le Bernard Palissy III » électro-solaire pouvant accueillir environ 150 passagers. Vous naviguerez sur la Charente en direction de Saintes jusqu'à Port d'Envaux. Environ 28 kilomètres de navigation pour découvrir les beaux rivages du fleuve ainsi que les monuments de Saintes, le tout commenté par une hôtesse.

Débarquement à port d'Envaux, petit temps libre puis retour en musique vers votre région.



FOUCHE TRAVEL 1 Rue de Marsais 79330 ST VARENT - Tél 05 49 67 55 55 - stvarent@fouche-travel.fr

545 au Capital de 300 000 € - APE 7911 Z - RCS Angers B 434 074 793 - Rép. Cofe - Cabinet AAA Tours - Garantie Neumarque Alcatraz Levallois Perret (contrat 174473) - MDPY12022

POITIERS
COURSE D'ORIENTATION

11 JUIN - FORÊT DE MOULIÈRE
ET 12
OUVERT À TOUS

COURSE
MARCHÉ
RANDONNÉE

EN INDIVIDUEL,
EN FAMILLE,
ENTRÉE AMIS...

DIFFÉRENTS PARCOURS ACCESSIBLES POUR TOUS LES NIVEAUX
INSCRIPTION PRÉALABLE SOUHAITÉE SUR LE SITE DU CLUB

CŒUR & SANTÉ

Une conférence aura lieu le **vendredi 7 octobre de 17h à 21h** salle socioculturelle.

Elle portera sur « La télémédecine appliquée à la cardiologie » et sera animée par le Dr Lequeux, cardiologue et le Pr Allal, cardiologue référent du club Cœur & Santé.



COLLECTE DU PAPIER

La dernière collecte pour cette année scolaire 2021-2022 aura lieu le **MERCREDI 29 JUIN de 13h30 à 15h30**. Vous pouvez déposer la veille et le matin vos papiers, journaux et magazines (sans film plastique ni carton) sur le terre-plein central du parking de l'école et pas devant le portail.

La dernière collecte était de 2,8T. Merci à tous pour votre implication.

Nous ne savons pas encore si nous continuerons l'année prochaine, cela dépendra de la nouvelle équipe à l'APE, du cours du papier... En attendant, gardez précieusement vos papiers.

Enfin, nous sommes toujours intéressés par un coup de main afin d'assurer une bonne rotation des bénévoles et pouvoir tenir cette cadence tout au long de l'année.

Alors, si vous avez envie de venir aider à brasser un peu de papier, contactez Elodie au 06.32.58.68.11 ou écrivez-nous à ape.de.bignoux@gmail.com



Pour démarrer le Week-end festif
De notre village

LA PÉTANQUE BIGNOLAISE
ORGANISE UN CONCOURS AMICAL DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE
4 PARTIES LIMITÉE À 1 HEURE

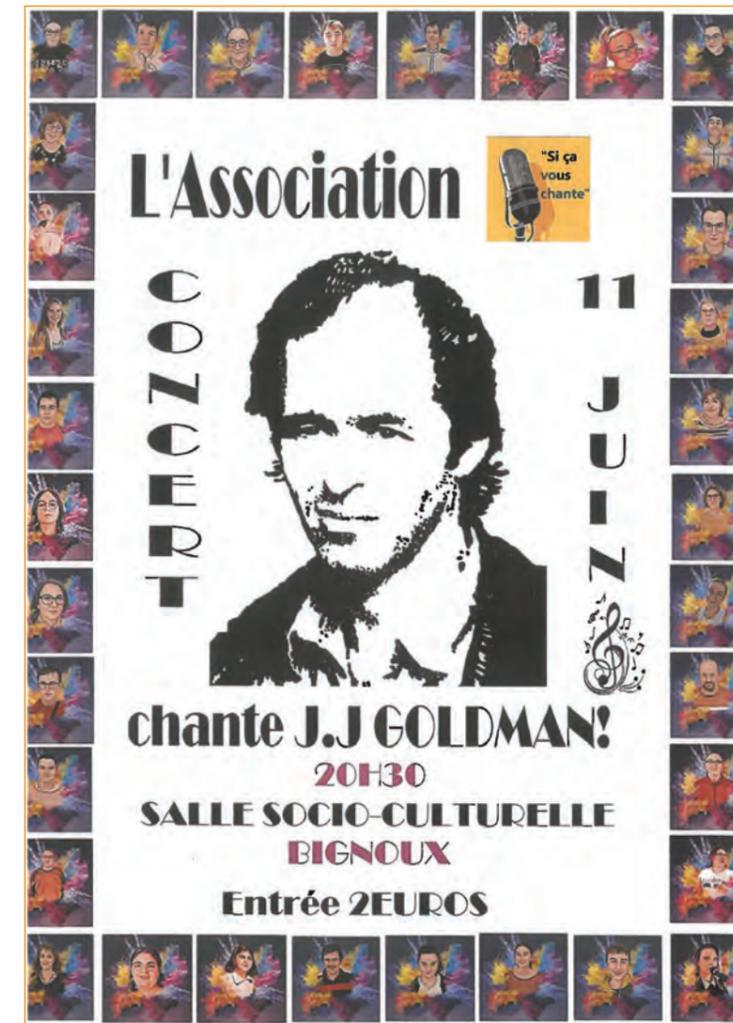
POUR LES HABITANTS DE BIGNOUX ET LEURS INVITÉS
OUVERT À TOUS (Licencié(e) ou non)

SAMEDI 18 JUIN 2022
14 HEURES AU BOULODROME

INSCRIPTIONS GRATUITES SUR PLACE

Coupes aux premières équipes

Venez nombreux vous amuser - Ambiance conviviale assurée



COMITÉ DES FÊTES

BIGNOUX

VIDE GRENIERS
DIMANCHE 19 JUIN

Salle socioculturelle

Déballage dès 6h30 - 2€ le ml
Emplacement voiture à partir de 5ml
Sans réservation.

BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE

Tél. infos : 05 49 61 02 21 - 06 86 47 03 93 - 06 98 50 28 55